

Descriptif du produit

Conseil en fonds Base

Dans le conseil en fonds Base, vous investissez en toute autonomie et recevez, si vous le souhaitez, une proposition de placement. Vous pouvez en tout temps bénéficier d'un entretien de conseil.

Vos besoins en matière de placements

Vous prenez vos décisions en matière de placements vous-même, mais pouvez si vous le souhaitez bénéficier d'un conseil individuel.

Vos avantages

- À l'ouverture, vous recevez une proposition de placement concrète correspondant à votre stratégie de placement personnelle. La stratégie est en principe mise en œuvre via un PostFinance Fonds. Sur demande, vous bénéficiez d'un conseil individuel par un conseiller à la clientèle.
- À chaque transaction, nous vérifions automatiquement si votre nouveau portefeuille correspond encore à la stratégie que vous avez choisie.
- Le conseil en fonds Base vous offre une palette de possibilités d'investissement claire et répondant à tous les besoins. Celle-ci contient exclusivement des PostFinance Fonds et une sélection de fonds émis par des tiers.


Aperçu des prestations principales

Conseil et services	
Accès au conseil	✓
Proposition de placement lors de l'ouverture et sur demande	✓
Plan d'épargne en fonds	✓
Exécution des transactions ¹ et gestion de dépôts	✓
À chaque transaction, vérification de vos investissements en fonction de votre stratégie de placement	✓
Aperçu en ligne de la performance	✓
Extrait de dépôt	Semestriel
Relevé fiscal Suisse	Contre frais
Stratégie de placement individuelle	
Définition conjointe de la stratégie de placement	✓
Notre opinion sur le marché	
Accès aux analyses de marché	✓
Canaux d'ouverture et d'utilisation	
En ligne et dans les filiales ²	✓
Solution de placement accessible même sans accès en ligne	✓

Retrouvez notre offre de fonds sur postfinance.ch/offrefonds. Vous trouverez plus d'informations sur notre offre sur postfinance.ch/conseilfonds.

En bref

«Votre conseil sur demande.»

	Conseil et services 
	Stratégie de placement individuelle 
	Surveillance du portefeuille 
	Accès à l'opinion sur le marché 

Prix et conditions

Frais de service ^{3,4}	0,25% p.a. sur le patrimoine investi moyen. Vous trouverez les frais de transaction ainsi que d'autres positions de prix et informations sur les frais dans la liste des prix des solutions de placement sur postfinance.ch/informations-placements .
Indemnités de distribution	Oui, déjà comprises dans les coûts liés aux fonds des différents instruments. (voir <i>Feuille d'information: Frais et indemnités de distribution dans les solutions de placement «Fonds self-service» et «Conseil en fonds Base»</i> sur postfinance.ch/informations-placements)
Montant minimal par fonds (investissement initial)	CHF 2000.–
Montant minimal par fonds (investissement suivant ou rachat)	CHF 100.–
Montant minimal investissement récurrent via plan d'épargne en fonds	CHF 20.–
Transferts de titres à des banques tierces	Fonds de tiers sur demande et contre frais

¹ Pour assurer la vérification de vos placements selon votre stratégie de placement à chaque transaction, nous ne pouvons accepter aucun nouvel ordre tant que des ordres sont en suspens dans votre dépôt. Cela ne s'applique que si vous souhaitez utiliser votre solution de placement en ligne également.

² Un login e-finance est nécessaire pour le canal en ligne.

³ Imputation sur le compte de référence.

⁴ TVA en sus.

Remarque concernant la recommandation sur les instruments financiers propres à la banque

Dans le conseil en fonds Base, seuls les fonds stratégiques de PostFinance sont recommandés par défaut. Cela signifie qu'aucun fonds émis par des tiers issus de l'univers de placement ne fait partie de la recommandation de PostFinance. L'utilisation de fonds stratégiques propres à la banque, avec des liens économiques, peut entraîner des conflits d'intérêts. Le conflit d'intérêts tient au fait que PostFinance est indemnisée pour la fourniture de ses prestations de distribution dans le cadre de fonds stratégiques propres à la banque. Le montant de l'indemnité est communiqué aux clients dans la feuille d'information «Frais et indemnités de distribution dans les solutions de placement Fonds self-service et Conseil en fonds Base» ainsi que dans les factsheets correspondants. Les clients renoncent au remboursement par accord contractuel. PostFinance est ainsi incitée à recommander des instruments financiers propres à sa banque. La recommandation de fonds stratégiques propres à la banque est motivée par le fait que les clients sont investis à tout moment conformément à leur stratégie de placement définie. De plus, les clients ont à tout moment la possibilité d'échanger ou de compléter les fonds stratégiques propres à la banque recommandés avec des fonds émis par des tiers issus de l'univers de placement du conseil en fonds Base. PostFinance a mis en œuvre des mesures organisationnelles appropriées afin d'éviter les conséquences négatives d'un tel conflit d'intérêts sur les clients. L'externalisation d'activités pertinentes dans la chaîne de création de valeur à une entreprise externe diminue considérablement les recettes issues des produits de placement propres à la banque, ce qui réduit le conflit d'intérêts. Par conséquent, la vente d'instruments financiers qui ne sont pas propres à la banque peut même être plus avantageuse pour PostFinance. En outre, les collaborateurs de la distribution ne sont pas rémunérés en sus pour la distribution de fonds stratégiques propres à la banque.

Clause de non-responsabilité

Le présent document est une **publicité**.

Les informations et affirmations qu'il contient ont un but uniquement informatif et ne sauraient constituer une invitation à soumettre une offre, une demande, une proposition ou une recommandation d'achat, de vente ou de souscription de produits et de prestations ou encore l'acquisition de titres, la conclusion d'autres instruments financiers ou l'exécution d'une transaction. Les présentes informations ne tiennent pas compte d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis, et ne constituent par conséquent pas une base appropriée pour des décisions d'investissement. Nous vous recommandons donc de consulter votre conseiller fiscal ou financier avant d'effectuer un quelconque investissement. Les services d'investissement et les instruments financiers offerts par PostFinance SA ne sont ni offerts, ni vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne

Téléphone 0848 888 700
(en Suisse CHF 0.08/min. au max.)
www.postfinance.ch

PostFinance 